

LA VEILLE RÉGLEMENTAIRE

DÉCEMBRE 2024



VAL SOLUTIONS



#1

INFORMATIONS MINISTÉRIELLES

Amiante et prévention des risques | Les formations disponibles sur le site de France Compétences

Les formations à la prévention des risques liés à l'amiante figurent à nouveau dans le répertoire spécifique de France Compétences.

Depuis le 18 octobre 2024, ces formations à la prévention des risques liés à l'amiante n'étaient plus enregistrées.

Ces sept formations sont à nouveau référencées depuis le 13 décembre dernier, sous les numéros suivants et accessibles sur le site francecompetences.fr.





#2

ACTUALITÉS

AT : Les intérimaires surexposés !

Selon un rapport publié fin octobre par l'Anact et l'OPPBTBTP, les salariés intérimaires, tous secteurs confondus, sont deux fois plus touchés par des accidents graves (incapacité permanente partielle, IPP \geq 10 %) que les autres salariés tous secteurs confondus et 2,5 fois plus par des accidents mortels.

Dans le BTP, les intérimaires sont 4,3 fois plus touchés par des accidents graves (IPP \geq 10 %) que les autres salariés tous secteurs confondus et 7,1 fois plus par des accidents mortel.



Colloque - Où (en) est la santé au travail ?

Organisées sous forme de colloque, les premières Rencontres ligériennes de la santé au travail ont pour ambition de réunir, de favoriser le dialogue et les échanges entre tous les acteurs, privés et publics, intéressés et/ou intervenant dans le champ de la santé au travail et la prévention des risques professionnels, dans les Pays de la Loire.

Le colloque Où (en) est la santé au travail ? se déroulera le 30 janvier 2025, de 08h30 à 16h15 dans les locaux de la Faculté de Droit et des sciences politiques à Nantes. Pour cette première édition, il s'agit de questionner la place de la médecine dans la santé au travail et le rôle des médecins et autres acteurs, au regard des évolutions qui pénètrent ce champ.



Rétrospective de l'année 2024 en santé-sécurité au travail : retour sur 2 mesures abandonnées ou reportées

Ouverture de l'espace déclaratif du passeport prévention : reportée à 2025

Afin de simplifier la traçabilité du parcours de formation des salariés, le législateur a institué, via la loi Santé de 2021, le passeport de prévention. Ce dispositif, qui prend vie à travers une plateforme numérique, répond à des objectifs multiples :

- regrouper, en un seul lieu sécurisé, toutes les données concernant les formations et les justificatifs de réussite en santé et sécurité au travail ;
- faciliter le partage d'informations entre employeurs, salariés et organismes de formation ;
- anticiper les péremptions et les mises à jour des formations, pour maintenir le niveau de compétence des salariés à jour, tout en évitant les formations redondantes.



Plan d'attractivité des métiers de l'autonomie

L'ARS réalise un bilan des actions en direction des Ressources humaines mises en œuvre lors du schéma régional de santé 2018-2023 et lance son plan d'attractivité des métiers de l'autonomie et du grand âge. Il s'inscrit dans le cadre du schéma régional de santé 2023-2028.

L'Axe I vise à améliorer l'attractivité et la qualité de vie au travail dans les ESMS en agissant sur l'organisation et les conditions de travail. Les actions incluent la formation des cadres, la valorisation des métiers, et la prévention des risques (TMS, RPS) via des outils et partenariats adaptés.

Il encourage le transfert de compétences (compagnonnage, tutorat) et l'innovation organisationnelle, comme les infirmiers de nuit et les IPA en EHPAD, tout en renforçant la communication sur les missions et l'image des professionnels.

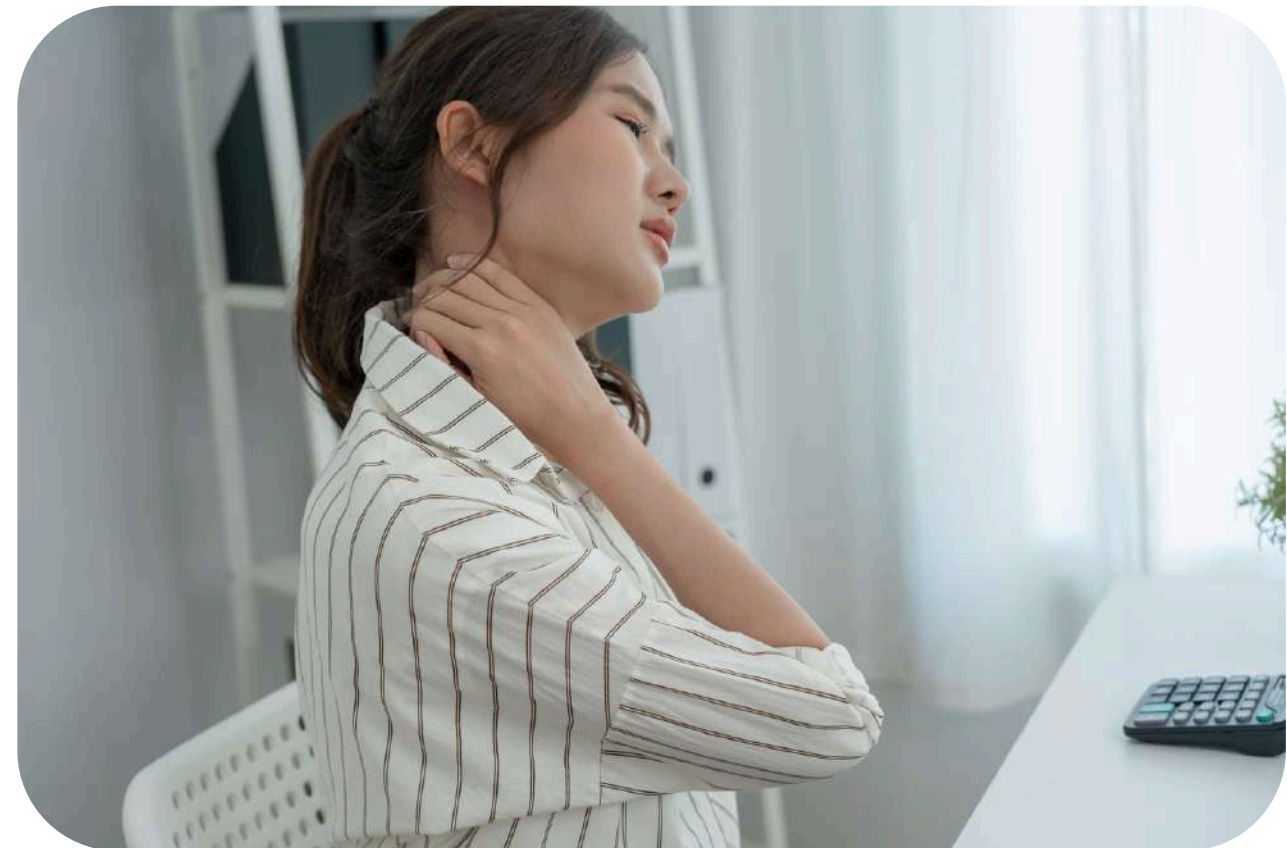


Santé publique France se penche sur les TMS non déclarés

Dans le cadre de son programme de surveillance des maladies à caractère professionnelles, Santé publique France a mené une étude de grande ampleur sur les déclarations de troubles musculo-squelettiques (TMS) depuis 2016.

Ce document porte sur deux périodes, à savoir 2016-2017 et 2018-2019, et scrute le taux de sous-déclaration pour l'ensemble des TMS d'origine professionnelle (épaule, coude, rachis lombaire, syndrome du canal carpien). Ce taux se situe entre 50 et 75 %, quel que soit le sexe des salariés, avec des particularités selon la région anatomique.

Ainsi, la sous-déclaration des TMS de l'épaule, qui restait plutôt stable sur la période 2009-2017, entre 59 et 65 %, a connu une hausse à 72 % en 2018-2019. La sous-déclaration des syndromes du canal carpien est, quant à elle, restée relativement stable depuis 2009, entre 55 et 60 %, tandis que celle des TMS du coude et du rachis lombaire reste relativement stable sur l'ensemble de la période entre 60 et 70 % pour le coude, et 50 et 60 % pour le rachis lombaire.



L'Organisation mondiale de la santé inaugure son Académie à Lyon

Former au mieux et en plus grand nombre les professionnels de santé afin qu'ils répondent aux enjeux de santé publique de demain : c'est l'objectif affiché de la toute nouvelle Académie de l'Organisation mondiale de la santé, inaugurée à Lyon.

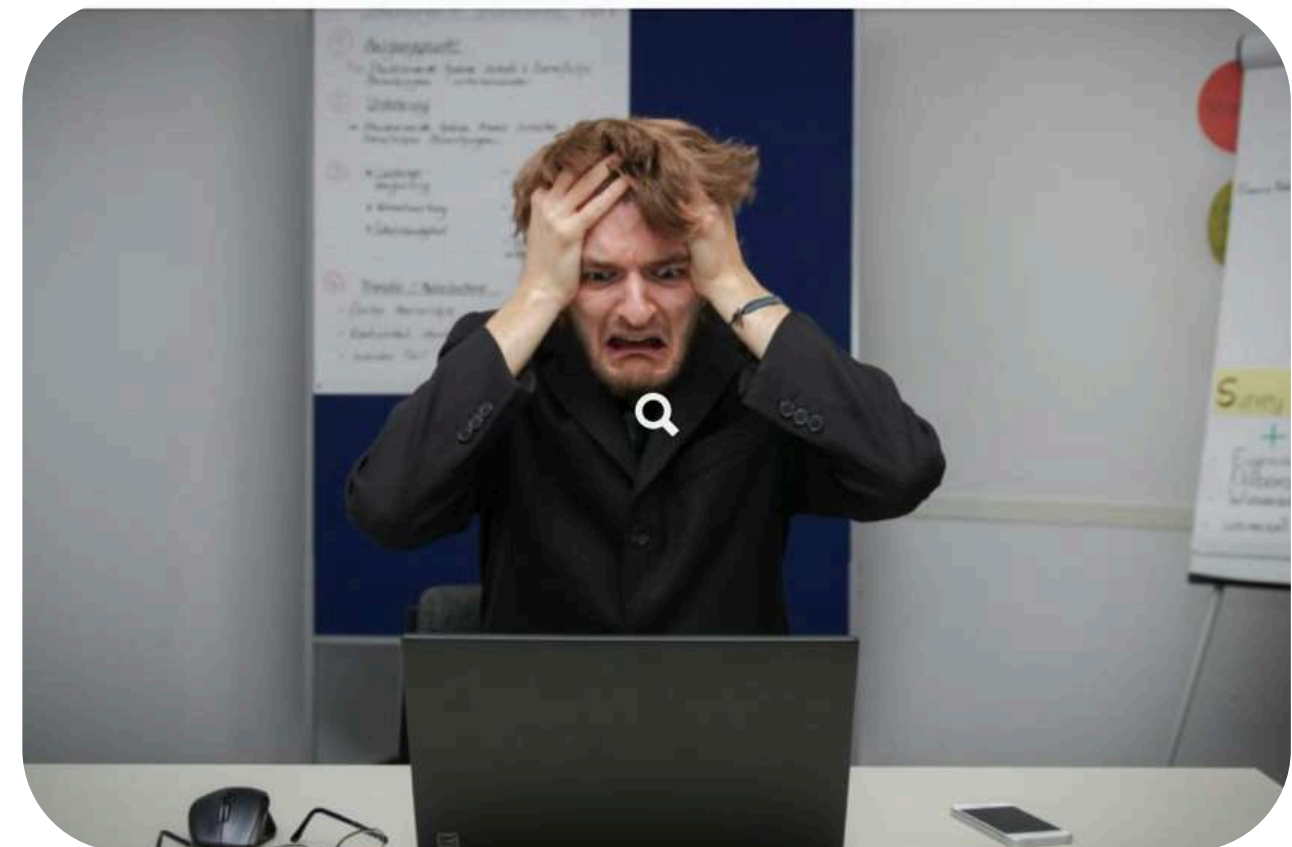
Le campus se veut « ultramoderne » et doublé « d'une plateforme numérique ». Ce mardi 17 décembre, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) inaugure sa toute nouvelle Académie, située à Lyon, présidée par son président, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, en présence notamment de ses États membres. Et d'Emmanuel Macron.



La fatigue informationnelle, nouveau fléau au bureau

Environ 1 actif français sur 4 se dit confronté à la fatigue informationnelle, une nouvelle forme de pénibilité au travail liée à un important flux d'informations. Les messages intempestifs peuvent distraire le salarié et lui faire perdre du temps.

Tout travailleur de bureau a déjà été confronté à cette situation : un flux de messages qui inondent la boîte mail, sans forcément les lire. Ces emails viennent évidemment de l'entreprise, qui a besoin que le salarié soit toujours disponible et très réactif pour accomplir des tâches ou passer des consignes. Mais cela peut être très fatigant. C'est justement ce qu'indiquent les résultats d'une enquête menée par la Fondation Jean-Jaurès, avec l'Obsoco et Arte.

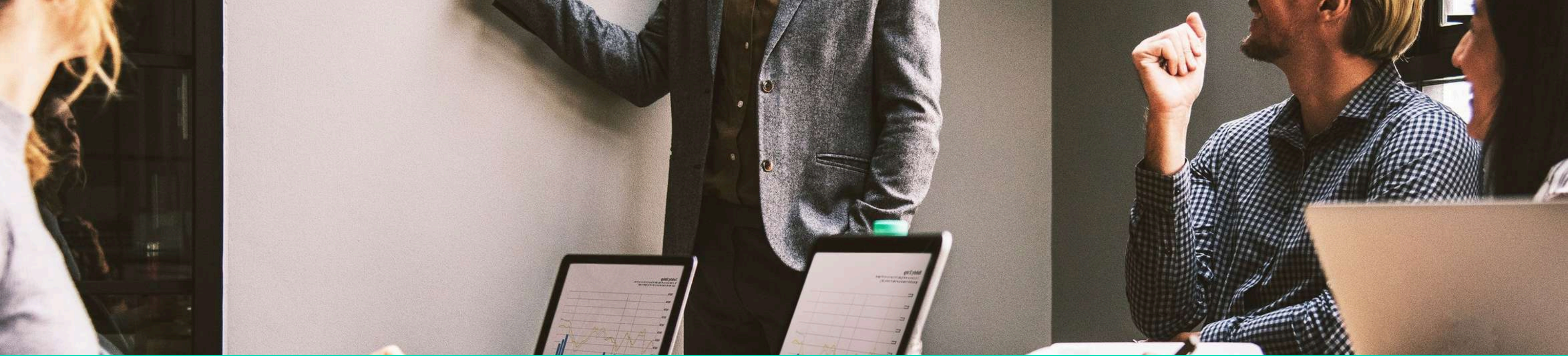


Le cardiologue Yannick Neuder ministre de la Santé, au sein d'un super-ministère chapeauté par Catherine Vautrin

Pas de stabilité pour la Santé. Le locataire de Ségur change à nouveau. Le cardiologue et rapporteur du budget Sécu pour 2025, le Dr Yannick Neuder (LR), est nommé par François Bayrou ministre délégué à la Santé et à l'Accès aux soins. Au sein d'un super-ministère social, chapeauté par... Catherine Vautrin.

Et de neuf ! Le ministère de la Santé change à nouveau de tête, avec le retour de Catherine Vautrin et la nomination du cardiologue le Dr Yannick Neuder (Les Républicains). La présentation du gouvernement Bayrou ce 23 décembre en fin de journée a de nouveau réservé des surprises au monde de la santé. Le député de l'Isère prend donc le chemin de Ségur, après sa nomination en tant que ministre délégué à la Santé et à l'Accès aux soins, dans un super-ministère regroupant Travail, Santé, Solidarités et Familles, sous l'égide de Catherine Vautrin.





#2

VAL SOLUTIONS

La plus belle des récompenses

Récemment, nous avons reçu un message de Céline Fages, Directrice générale de PRÉSANTIS, fidèle à Val Solutions depuis plusieurs années, qui nous a particulièrement touchés :

Merci à Val Solutions, merci à l'ensemble des équipes qui œuvrent au quotidien pour nous permettre d'accomplir nos missions de façon toujours plus efficiente, merci pour votre professionnalisme et cette relation si privilégiée que nous pouvons avoir. Au plaisir d'accomplir encore de belles choses ensemble en 2025."

Au plaisir d'accomplir encore de
belles choses ensemble en 2025

"Merci à Val Solutions.
Merci à l'ensemble des équipes qui œuvrent au
quotidien pour nous permettre d'accomplir nos
missions de façon toujours plus efficiente.
Merci pour votre professionnalisme et cette
relation si privilégiée que nous pouvons avoir".

Céline Fages
Directrice Générale

Présantis
VOTRE PARTENAIRE PRÉVENTION & SANTÉ AU TRIBUNAL

MERCI !



VAL SOLUTIONS